

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Samedi 17 janvier 2026

Parc des sports – St Ouen l'Aumône

Présent(e)s pour le comité directeur

M. Alain Perrin, président

M. Adrien Guillois, vice-président

M. Jean-Pierre Brihat, trésorier

M. Dominique Richonnet, secrétaire

Mes et Mrs. Brigitte Mouriot, Peggy Pierron, Jocelyne Auquier-Guignard, Chantal Walter,
Marc Delepine, Francis Poupel, Hervé Retiere, membres du comité directeur

Clubs présents ou représentés : UV ARGENTEUIL, CC VEXIN, VC BEAUCHAMP, US AUVERS, SAINT PRIX CYCLO, CSM CYCLOLOISIRS, CC LA FONTAINE FRANCONVILLE, ACS CORMEILLAIS, AR ERMONTOIS, CC MERIELLOIS, Les CYCLOS du LAC d'HENGHIEN, ACC GROSLAY, UC IGNYMONTAINE, CC L'ISLE ADAM, RELAIS AMICAL du VAL d'OISE

Clubs absents : AS MENU COURT, UC DOMONT, ECM ARNOUVILLE, CS FREPILLON, US CERGY CYCLO, UV TAVERNY, CC MARLY LA VILLE, AC VALLEE DE LA VIOSNE, LES FOUS DU GUIDON, Les RENARDS de CERGY

Il a été procédé à l'émargement de la feuille de présence :

Nombre de clubs affiliés : 25

Nombre de clubs votants : 15

Nombre de voix exprimables : 94

Nombre de voix exprimées : 53 (56% des voix exprimables)

Le quorum statutaire fixé à la moitié des voix exprimables étant atteint, l'assemblée générale est valablement constituée et déclarée ouverte par le Président Alain Perrin à 14h30.

Ordre du jour

- Recueil des votes de 14h à 14h 30.
 - Intervention des personnalités (éventuellement)
 - Questions diverses – Parole aux clubs
 - Exposés du rapport moral
 - Exposé du rapport financier
 - Rapport des censeurs aux comptes
 - Exposé du budget prévisionnel 2026
 - Compte rendu du rapport d'activité
 - Communication du résultat des votes
 - Clôture de l'AG
 - Pot de l'amitié.
-

Rapport moral

Le président Alain Perrin présente son rapport moral.

L'année 2025 a été marquée par quelques points forts dans la continuité de ces dernières années.

« Vins et fromages », un voyage itinérant pour 30 personnes, essentiellement des femmes (25 sur 30), organisé par la commission féminine. Un périple de 630 km du 16 au 22 juin jusqu'en Bourgogne monté avec brio par Peggy Pierron et Brigitte Mouriot pour un pédalage sans modération.

« Tour en Vexin 2025 », un voyage itinérant du 10 au 12 juin, qui a rassemblé essentiellement des équipages à tandem avec cinq personnes en situation de handicap visuel que j'ai eu le plaisir de construire en coopération avec le Parc Naturel Régional du Vexin français représenté par Irène Hedrich, le comité départemental Handisport dont l'expertise de Caroline Vêlu et ses collègues Mickaël Gagliardi (alternant), Gabrielle Doucet et Antoine Benoist (stagiaire) a été précieuse et l'association RÉMORA Voir ensemble dont la directrice Sandra Lambert a détaché cinq salariés (Johanne Cerclé, Steffie Pierfederici, Barbara Celette, Guillaume Le Lostec, Michael John) pour nous accompagner comme conductrices du camion d'assistance mis à disposition par le CD FFH ou comme pilotes de tandem ; avec le concours de Franck Pierfederici et Loïc Lachaux comme pilotes de tandem.

Les activités maintenant traditionnelles au sein de notre association ont, elles aussi, tenu leur place.

La commission « Jeunes », orchestrée par Adrien Guillois a organisé les rencontres départementales des jeunes notamment un critérium départemental et un concours d'éducation routière qui ont réuni nos quatre Écoles Française de Vélo toujours vaillantes et une ÉFV des Yvelines « La roue d'Or Conflanaise.

Le SARV (Savoir Rouler à Vélo) a de nouveau été dispensé par l'équipe départementale de bénévoles emmenée par Dominique Richonnet, ainsi que par les clubs volontaires, CC l'Isle Adam, l'UC Ignymontaine ce dernier participant à programme municipal.

La commission sécurité sous la conduite vigilante de Francis Poupel s'est réunie plusieurs fois et Francis a entretenu des relations fidèles avec les instances départementales et le Comité Directeur fédéral.

La commission calendrier portée par Dominique Richonnet et Jocelyne Guignard a joué son rôle de coordination entre les clubs en alertant chaque fois que nécessaire les clubs qui avaient choisi la même date pour leurs organisations mais les laissant s'entendre pour y remédier.

La commission tourisme, portée par Brigitte Mouriot et moi-même a assuré la représentation du cyclotourisme auprès du PNR, de l'agence départementale Val d'Oise tourisme et du CDOS avec le renfort de Francis Poupel lors de la fête du sport le 14 septembre.

Faute de demandes en nombre suffisant aucune formation qualifiante n'a été mise en place cette année. Seule une initiation à la mécanique et des initiations au pilotage de tandem ont été effectuées.

Marc Delepine nous a tenu au courant tout au long de l'année de la fréquentation de notre site internet et en a assuré l'actualisation

Jean Pierre Brihat a tenu avec rigueur comme d'habitude notre comptabilité.

Les clubs ont organisé à l'intention du public 38 manifestations : 8 randonnées pédestres, 5 randonnées VTT, 3 randonnées gravel, 2 brevets 200 km, 2 brevets 300 km, 18 randonnées route. Je ne peux pas m'exprimer sur le succès de ces randonnées la remontée d'informations étant très insuffisante.

La concentration CODEP du 6 juillet à L'Isle Adam, bien arrosée dès le petit matin, a été un beau flop avec 17 participants représentant 3 clubs.

Toute cette activité n'aurait pas été possible sans l'engagement des nombreux bénévoles, élus dans les structures ou non. Que tous et toutes soient ici cordialement remerciés.

Concernant l'évolution de nos effectifs il ne faut pas être pessimistes.

Certes nous avons perdu le club de Mours. Il n'a pas survécu au départ en province de son président Jean Michel Colombier qui en a été l'âme pendant de nombreuses années.

Le club Entente Cyclo-Marche Arnouillois a vu une perte d'effectifs énorme et étonnante.

Ce qui fait que le nombre de licenciés dans notre CODEP qui avait progressé de 34 unités entre 2023 et 2024 a baissé de 43 unités entre 2024 et 2025.

La progression de 2024 était surtout due à l'arrivée de 32 femmes. 2025 en a vu arriver 31 mais malheureusement partir 48 soit un déficit de 17 licenciées.

Si on regarde cette évolution club par club on constate pourtant que, à l'exception du club Cyclo marche d'Arnouville qui affiche une perte de 30 femmes et 16 hommes, le nombre de pertes est inférieures au nombre de progressions. Que s'est-il passé à Arnouville ?

Si on extrait le cas atypique de l'ECM Arnouilloise on observe que le nombre de licenciées femmes est en augmentation (+13) alors que celui des hommes est en baisse (moins 10).

Observation de l'évolution des effectifs des clubs.

Quand il y a perte ou gain d'effectif c'est à la fois chez les hommes et chez les femmes à quelques exceptions près :

US Cergy perd 3 hommes mais gagne 1 femme

ACC Groslay gagne 1 homme mais perd 2 femmes

Les Renards de Cergy gagne 4 hommes, perd 4 femmes.

9 clubs sont en progression

15 clubs sont en régression

2 clubs sont stables.

Mais concernant la féminisation des effectifs

10 clubs sont en progression

9 clubs sont en régression

6 sont stables.

Avec les innovations présentées par le comité directeur fédéral lors de l'AG des 13 et 14 décembre, que nous vous exposerons lors d'une prochaine réunion en février ou mars, comptant sur votre dynamisme et votre engagement nous pouvons espérer voir notre CODEP progresser encore en 2026.

Rapports financiers 2025 et budget 2026

Le trésorier Jean-Pierre Brihat présente les comptes

COMPTE DE RÉSULTATS au 31 octobre 2025

Recettes par Catégories	Valeurs	%
Subventions	1 900,00	7,0
Aide FFCT	3 615,95	13,3
Ventes	154,00	0,6
Agence Nationale du Sport	3 000,00	11,0
<i>Quote-part handicap :</i> 1 500,00		
<i>Quote-part jeunes :</i> 1 500,00		
SRAV	1 184,00	4,4
Handicap	1 279,76	4,7
Féminines (séjour)	15 763,76	57,9
Randonnée permanente	10,00	0,0
<i>Sous-total des Recettes</i>	26 907,47	98,9
Intérêts du livret	300,10	1,1
TOTAL DES RECETTES →	27 207,57	100,0

Dépenses par Catégories	Valeurs	%
Location bureau	1 092,65	3,4
assurance	86,33	0,3
Article FFCT	198,00	0,6
Féminines	18 876,82	59,3
Déplacements	441,60	1,4
SRAV	1 202,00	3,8
Handicap	4 359,98	13,7
Jeunes	2 322,04	7,3
Cotisations adhésions	145,00	0,5
Frais banque	245,07	0,8
poste internet	10,50	0,0
Formation adultes	694,45	2,2
Réunions CoDep	903,26	2,8
A. Gle	1 045,64	3,3
Fournitures	132,23	0,4
Matériel collectif	58,40	0,2
TOTAL DES DÉPENSES →	31 813,97	100,0
PERTES DE L'EXERCICE 2025	-4 606,40	

BILAN au 31 octobre 2025

Compte-courant :	
Excédent années antérieures	13 707,25
Perte année en cours avant intérêts	-4 906,50
Soit un total de :	8 800,75
Compte sur livret :	
Excédent années antérieures	28 581,79
Intérêts année en-cours	300,10
Soit un total de :	28 881,89
Compte courant	8 800,75
Compte sur livret	28 881,89
Disponibilités au 31 octobre 2025	37 682,64
Disponibilités au 31 octobre 2024	42 289,04
Variation	-4 606,40

RAPPORT DU TRESORIER

Compte de résultats

Pour 26 907,47 € de recettes et 31 813,97 € de charges.

L'année 2025 affiche un résultat déficitaire de 4 606,40 € , déficit important qui demande explications.

3 axes sont concernés : féminines, handicap, jeunes.

Même si ces 3 axes sont prioritaires et méritent le soutien du CODEP le delta est significatif

Féminines -3113 € En 2024 la subvention ANS était de 3 000 € .Le prévisionnel 2025 est reparti sur les mêmes bases.Hors il n'y a pas eu de subvention en 2025.D'où les 3000 € manquants.

A noter que le projet féminines avait dégagé un excédent de 3 000 € en 2024 justement avec une subvention ANS, reçue après coup.

Sur les 2 années le bilan s'équilibre

Handicap - 1580 € Les années précédentes le Comité handisport prenait en charge les licences des participants en situation de handicap et des accompagnateurs au terme d'une convention.

Cette convention n'existe plus et le CODEP a pris les licences à sa charge.A cela s'ajoute des frais d'organisation importants.

Jeunes -822 € Des frais d'organisation de 2024 (non parvenus à la clôture des comptes 2024) ont été imputés sur 2025 , impactant le dépassement.

Au niveau des recettes nous sommes sur les mêmes bases que 2024 (sauf ANS 0 pour les féminines)

Le SRAV s'équilibre .

Aide FFCT et subvention CD sensiblement au même niveau.

A noter les 300,10 € intérêts du livret.

Dépenses

En plus des points déjà évoqués auparavant.

A.Gle La salle nous est facturée pour 590 € d'où une enveloppe plus importante cette année (1045,64 €)

A la location de nos bureaux permanents à ATHLETICA pour 1092,65 € s'ajoutent les salles de réunions aussi facturées par ATHETICA 903,26 €

Le reste des dépenses est à l'équivalent.

Bilan

Sur le compte courant au 31/10/2025 = 8 800,75 € (13 707,25 - 4 906,50)

Sur le livret au 31/10/2025 = 28 881,89 € (28 581,79 + 300,10)

Liquidités disponibles = 37 682,64 € (8 800,75 + 28 881,89)

Malgré le déficit important de 2025 , les finances du CODEP 95 Cyclo restent saines avec 37 682 € de trésorerie.

VERIFICATION DES COMPTES DU CODEP 95 CYCLO

Faite le 06.12.2025 à Auvers sur Oise.

J'atteste avoir vérifié et validé les comptes du CODEP 95 ce jour.

Tous les justificatifs sont consignés et correspondent aux éléments comptabilisés.

Bravo pour l'organisation et la parfaite tenue de la comptabilité.

Florence YEMMI
Vérificatrice des comptes

Budget prévisionnel 2026

PRODUITS	Valeurs
Prestations de services	13 000,00
Subvention départementale	1 900,00
Aide FFCT	3 700,00
SRAV	1 200,00
Subventions sur projets ANS : <i>Féminines : 3 000</i> <i>Jeunes : 2 000</i> <i>Handicap : 2 000</i>	7 000,00
TOTAL DES PRODUITS →	26 800,00

CHARGES	Valeurs
Achats (matériels, fournitures de bureau)	3 000,00
Charges d'organisation (Concentrations, critérium)	4 200,00
Services extérieurs (location)	1 500,00
Autres services (déplacement, poste)	3 100,00
Projets spécifiques (féminines, handicap)	15 000,00
TOTAL DES DÉPENSES →	26 800,00

Rapport d'activités

Les commissions présentent leur bilan 2025. Les présentations sont jointes en annexe au PV.

Compléments :

Commission touriste : Brigitte Mouriou se propose d'enrichir les rallyes des clubs de points touristiques qu'elle mentionnerait sur les parcours Open Runner ou papier. Aux clubs de lui envoyer les tracés bien en amont de la manifestation.

Cette initiative permettrait de développer un intérêt touristique aux manifestations proposées par les clubs du Val d'Oise.

Cette procédure a débuté avec l'UV Argenteuil.

Commission formation : rappel de la participation du CoDep au coût de formation du PSC1 :

- 100% pour tout licencié du V.O. suivant une formation d'éducateur.
- 1/3 du coût pour tout autre licencié du V.O., la décision du remboursement du solde étant laissée au pré des clubs.

Parole aux clubs

L'intervention de Pierre Heitz, président du Cyclo Club la Fontaine Franconville est relatée ci-dessous

Bonjour

J'ai lu dans le bulletin fédéral du mois de décembre 2025 de la FFCT qu'une conjoncture nationale marquée par un contexte économique difficile nous rappelle la fragilité du sport en France. Le budget des sports 2026 en projet est annoncé en baisse de 17,6% et les collectivités anticipent déjà de fortes coupes budgétaires de l'ordre de 43%. Le cyclotourisme est une pratique que beaucoup s'approprient alors que nous en sommes la fédération délégataire. (En effet plein de petits groupes amicaux vont faire du vélo ensemble et ne connaissent pas la FFCT). En dix ans, la FFCT a perdu près d'un licencié sur 5 cela représente une baisse d'environ 20%. Certaines structures peinent à se renouveler, la lassitude s'installe, le bénévolat s'essouffle. Des habitudes bien ancrées freinent parfois les nouvelles initiatives et l'innovation dans nos activités.

- « Le vélo a actuellement le vent en poupe et le cyclotourisme est à la mode et pratiqué à différents niveaux par des personnes ne connaissant pas notre fédération. Les amateurs sont des milliers à pratiquer le vélo (VTT, VTC, Gravel, VAE) à titre de loisir, entre amis sans penser à adhérer à un club et sans penser que cela peut leur apporter quelque chose. (Aucun des pratiquants (ou presque) n'a la connaissance de la FFCT et encore moins du codep95 !

Je pense que nous devons en profiter pour nous ouvrir vers l'extérieur (non-licenciés) et leur prouver le contraire. C'est, à mon avis, le moment d'avoir une politique digne de la qualité de nos clubs, et de ne plus rester cantonnés dans notre train-train quotidien sinon le nombre de nos clubs va continuer à périliter ».

Le vélo promenade (dans le cadre d'une Convention Pré Accueil) a donné lieu au recrutement de 16 nouveaux cyclos dont 8 femmes cette année dans notre club de Franconville.

(Parmi les nouvelles personnes 3 animent à leur tour le vélo promenade et une d'entre elle est le nouveau délégué sécurité du club).

Le projet que je propose au CODEP95, en vain depuis 3 ans (peut-être me suis-je mal exprimé) consiste à mettre en place une politique de recrutement touchant la population cycliste dans son ensemble ; ceux et celles qui ne veulent pas rouler seuls et les copains copines qui roulent dans leur coin, etc...

Comment : Par un ensemble de communications dans le département 95, avec la participation des clubs volontaires qui peuvent obtenir les autorisations municipales afin d'afficher la communication dans la ville ainsi qu'une réelle volonté d'association des membres du CODEP95.

Ce ne sont pas les fêtes du vélo ou de quelques annonces par-ci ou par-là qui va permettre un recrutement valable de cyclistes), mais un plan départemental du CODEP95 pour la communication et qui manque cruellement !

Et devenir une référence en ile de France !

Pierre Heitz

06 12 17 49 48

heitz.pierre2@wanadoo.fr



Le **Cyclo Club** de Franconville propose :

Vélo Promenade Accompagnée

Balade d'environ 2 heures
pour les vélos de route et vélos à assistance électrique
2 DIMANCHES PAR MOIS
(sauf mauvaises conditions climatiques)
Rendez-vous à **9h30** devant la piscine
Ouvert aux participants **de plus de 18 ans**

Dates sur le site web du club

06 77 61 25 76



Le projet proposé par Pierre Heitz sera examiné avec la plus grande attention par le comité directeur en inter action avec les clubs.

Intervention de Loïc Le Saint, président du Cyclo Club de l'Isle Adam :

Loïc relate le problème survenu entre le CCIA et le CSFrépillon dans le cadre de l'élaboration du calendrier 2026 :

- En juin 2025, le CCIA pose l'Adamoise sur le 7 juin
- En septembre, le CS Frépillon enregistre la Frépillonaise à la même date et la Gerberoyse le samedi 6 juin.
- Conscient du chevauchement suite à l'alerte du CD du CoDep, le CSF modifie la date de sa manifestation mais doit revenir sur cette décision sous la pression de son comité directeur.
- Après un revirement supplémentaire, le CSF enregistre définitivement la Frépillonaise au 28/6 mais maintient son rallye de 200kms jusqu'à Gerberoy au 6/6

Entre l'Adamoise au 7/6 et la Gerberoyse au 6/6, il persiste une suspicion de chevauchement même si les distances ne sont pas comparables.

Loïc déplore la façon dont le problème a été géré tant par le CSF que par le comité directeur du CoDep.

Le CSFrépillon est absent de l'assemblée et ne peut donc donner son point de vue.

Le comité directeur du CoDep répond qu'il a signalé aux parties le chevauchement aussitôt constaté ; qu'il ne lui appartient pas, de par ses statuts, d'imposer les dates des manifestations aux clubs ; que depuis nombre d'années, tous les chevauchements constatés dans le cadre de l'élaboration des calendriers ont été gérés sans exception avec efficacité par ses interventions auprès des clubs.

Néanmoins afin de pallier à ce type de complication, il est décidé les mesures reprises ci-dessous déjà énumérées dans les rapports d'activités envoyées aux clubs le 2 janvier 2026 et donc soumises aux votes à la présente assemblée :

- « ouvrir la construction du calendrier de l'année N très tôt dans l'année N-1 en espérant que les chevauchements détectés en amont seront plus facilement solutionnés. Aussi, nous invitons les clubs organisateurs à travailler d'ores et déjà sur le programme 2027.

- conformément à l'article 31 du règlement intérieur du CoDep sur ce sujet modifié et adopté en assemblée générale à L'Isle Adam le 13 janvier 2018 dont extrait ci-dessous, le comité directeur du CoDep organisera une réunion de planification courant 2026, la date restant à définir.

Article 31 : Etablissement du calendrier

1- Obligation de l'organisateur :

- *Effectuer la déclaration aux préfectures des départements traversés.*
- *Demander l'autorisation, à l'ONF et aux particuliers, d'organiser une randonnée route, VTT, pédestre sur leurs domaines ou propriétés.*
- *Assurer l'association pour ses organisations.*
- *Etablir la déclaration d'assurance pour les non licenciés.*
- *Assurer la disparition du fléchage immédiatement après la fin de la manifestation dans un délai de 24 heures.*
- *Rappeler les consignes de sécurité.*

2- Conditions pour paraître aux calendriers du comité régional et de la FFCT :

- *L'association doit être affilié à la FFCT depuis plus d'un an.*
- *L'association doit comporter un minimum de 10 licenciés*
- *L'association doit fournir le règlement de l'organisation lors de la première inscription.*
- *L'association souhaitant organiser retournera au comité départemental avant la réunion calendrier l'imprimé complété de candidature d'organisation qui lui a été adressé en respectant les dispositions de la charte des organisations de la fédération..*
- *L'association ayant une ou plusieurs organisations à inscrire aux calendriers devra être obligatoirement présent à la réunion de calendrier.*
- *L'absence d'un représentant de l'association organisatrice à cette réunion calendrier entraîne la non parution au calendrier et l'annulation de candidature d'organisateur.*
- *L'association organisatrice s'engage à fournir au comité départemental une photocopie des déclarations en préfectures et ONF.*

Le non-respect de ces dispositions entraînera la disparition de l'organisation l'année suivante. »

Résultats des votes



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME (FFVELO)
Délégitaire des ministères du tourisme et des sports
Reconnue d'utilité publique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025. - 17 JANVIER 2026. - ST OUEN L'AUMÔNE

RÉSULTAT DES VOTES

Composition du bureau de vote : Guy DAUTREPE / Françoise LEVASSEUR

Ont constaté :

Nombre de clubs votant : 15 ; Nombre de voix possible : 53

Nombre de voix exprimées : 53 (Égal au nombre total de bulletins déposés dans l'urne).

Dont nombre de bulletins nuls : 0

RÉSULTAT DU DÉCOMPTE :

CODEP 95 Cyclotourisme			
Assemblée générale ordinaire 2025 - 17 janvier 2026			
ÉLECTIONS AU COMITÉ DIRECTEUR			
Liste des candidats	Décompte des voix		
	Pour	Contre	Absten tion
Alexandre GOBIN	<u>53</u>		
Ouardia SÉDRATI	<u>42</u>		<u>11</u>
APPROBATION DES RAPPORTS et BUDGET PRÉVISIONNEL			
	Pour	Contre	Absten tion
RAPPORT MORAL	<u>47</u>		<u>6</u>
RAPPORT D'ACTIVITÉ	<u>47</u>		<u>6</u>
RAPPORT FINANCIER	<u>53</u>		<u>0</u>
BUDGET PRÉVISIONNEL 2026	<u>47</u>		<u>6</u>

CONCLUSIONS :

Le rapport moral est accepté...

A 89 % des voix exprimées

Le C R D'activité est accepté...

A 89 % des voix exprimées

Le CR financier est accepté...

A 100 % des voix exprimées

Le budget prévisionnel 2026

Est accepté...

A 89 % des voix exprimées

Les candidats au comité directeur sont ou non élus

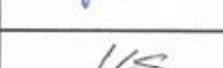
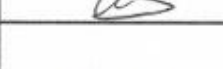
	Élu(e) OUI ou NON	% des voix
Alexandre GOBIN	<u>OUI</u>	<u>100 %</u>
Ouardia SÉDRATI	<u>OUI</u>	<u>79 %</u>

Certifié sincère et véritable par les assesseurs signataires à St Ouen l'Aumône le 17 janvier 2026.

Comité Départemental du Val d'Oise - Maison des comités

Fédération Française de Cyclotourisme
Comité départemental du Val d'Oise
Assemblée générale ordinaire 2025 – Le 17 / 01 / 2026

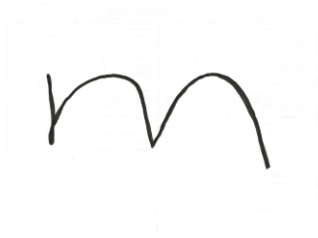
ÉMARGEMENT DES VOTANTS

N° Club	Nom Club	Nbre Voix	Nom Président	Mandataire	Signature :
36	U.V. ARGENTEUILLAISE	5	IMMELE Philippe		
47	C.C. VEXIN	7	THORE. Chantal		
1637	A.S. MENU COURT S.C.	3	GUERINEAU Philippe		
1700	V.C.BEAUCHAMP	4	RICHONNET Dominique		
1852	U.S.AUVERS OISE	3	VINCENT Cyrille		
2316	U.C.DOMONTOISE	3	AUGER. Alain		
2985	E.CM. ARNOUVILLOISE	1	BALET Sylviane		
3113	C.S. FREPILLON	8	COMTE Philippe		
3143	SAINT PRIX CYCLO	1	COULON Jacques		
3213	CSME-CYCLOLOISIRS	3	DELEPINE. Marc		
3682	C.C.F.FRANCONVILLE	6	HEITZ. . Pierre		
4274	A.C.S. CORMEILLAIS	4	SOCHON. Stéphane		
4409	A.R. ERMONTOIS	4	DUC. Michel		
4497	US CERGY CYCLO	4	JACQUOT. Lionel		
4512	C.C. MERIELLOIS	2	PETZOLD Michel		
4836	U.V. TAVERNY	5	CLAVIER. Pascal		
5307	C.C.MARLY LA VILLE	3	DESNOS Stephane		
5438	C. DU LAC D ENGHEN	3	THOREL Sébastien		
5752	ASS CYCLO CLUB GROSLAY	2	CHARREAU Philippe		
6324	U.C. IGNYMONTAINE	2	DA SILVA. Luis		
7187	A.C. VALLEE DE LA VIOSNE	4	GODET. Didier		
7308	C.C. DE L ISLE ADAM	4	LE SAINT. Loïc		
8147	LES FOUS DU GUIDON	2	RIQUIER. Christophe		
8280	RELAIS AMICAL VAL D'OISE	3	MOURIOT Brigitte		
8335	LES RENARDS DE CERGY	8	MANSARD Alain		

= 94
=

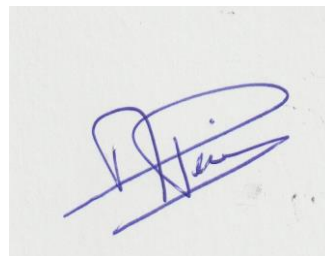
L'assemblée souhaite la bienvenue au comité directeur du CoDep aux élu(e)s Mme Ouardia Sedrati et Mr Alexandre Gobin

Après proclamation des votes, plus aucun point n'étant à l'ordre du jour, le président lève la séance à 17h30 et remercie l'ensemble des participants.
Les participants se retrouvent autour du pot de l'amitié



Le secrétaire

Dominique RICHONNET



Le président

Alain PERRIN

